

ONIVAL

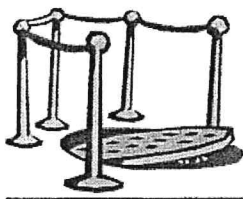
WOIGNARUE

HAUTEBUT

Bulletin d'informations

Bulletin de mars 2003

N°36



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT



La 4^{ème} et dernière tranche de travaux d'assainissement de Woignarue débutera courant avril 2003. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise SADE de Sainte-Catherine les Arras pour le marché des canalisations, par l'entreprise S.E.P de Eu pour le poste de refoulement, par la SATER pour les contrôles extérieurs.

Faisant suite à un appel d'offres, ces trois entreprises ont été retenues lors de la séance du 12 février 2003 qui s'est tenue en mairie de Woignarue.

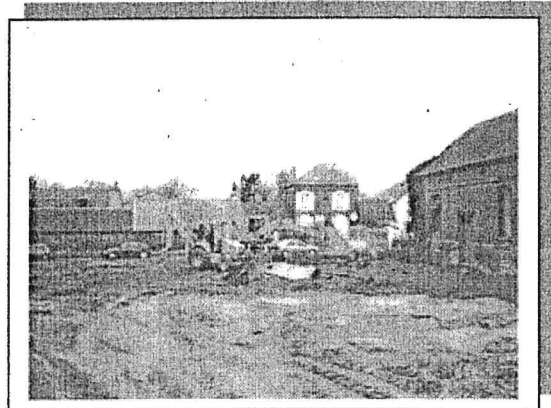
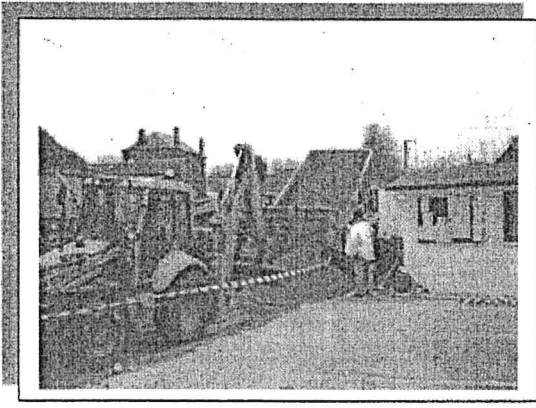
Le montant du marché canalisation est de	377 401.51 € TTC
Le montant marché poste de refoulement est de	48 794.41 € TTC
Le montant du marché contrôles extérieurs est de	9 847.62 € TTC

Le coût des travaux est financé :	par le département pour 17,5 %
	par le FNDAE pour 17,5 %
	par l'Agence de l'eau pour 20 %
	par l'Agence de l'eau pour 25 %(*)
	par la DGE pour 20 %

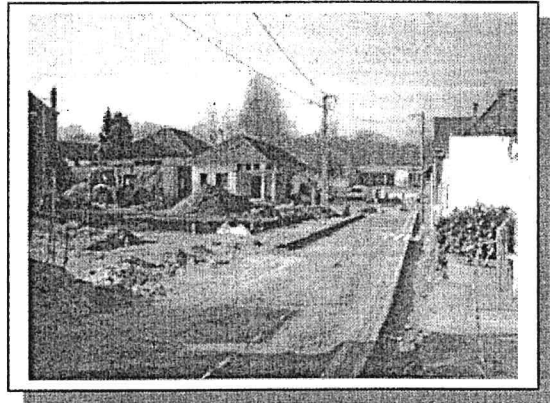
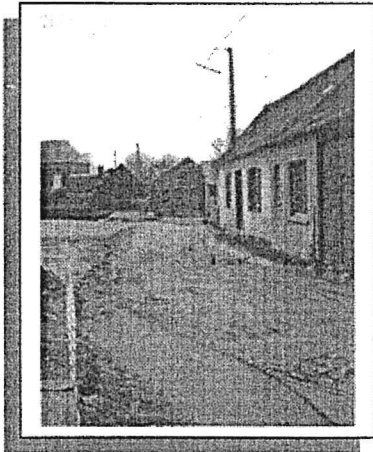
(*) il s'agit d'une avance sans intérêt remboursable sur 18 ans avec deux ans de différé.

Les rues concernées par les travaux d'assainissement sont :

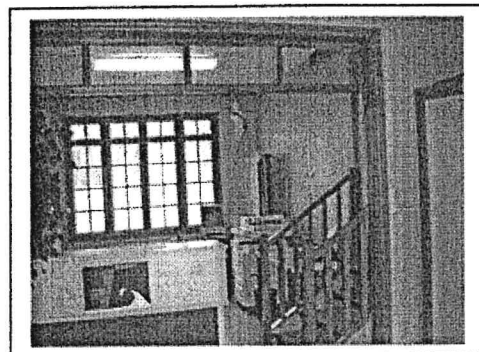
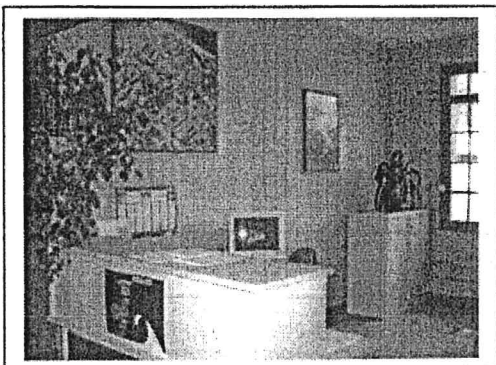
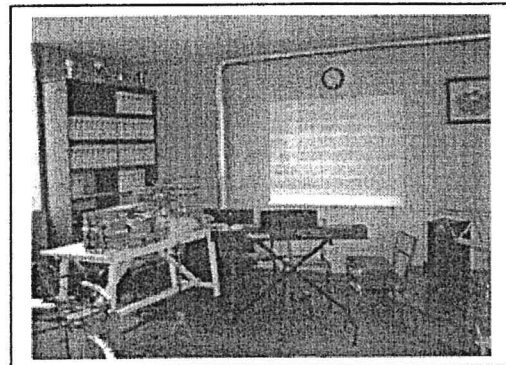
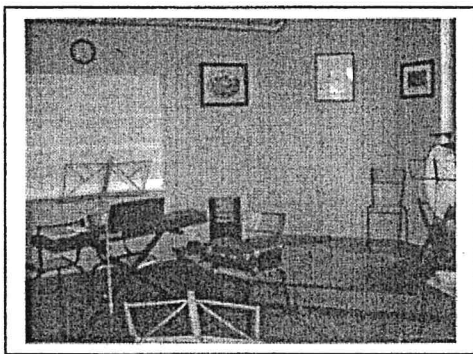
- pour Woignarue : rue Blondin et rue Anthime Devillier
- pour Hautebut : rue d'Eu (de Mr Magnier à Mr Tavernier)
- pour Onival : rue de St-Valéry (bas de la rue des 4 chalets à Mme Kraathli)



travaux d'effacement de réseau et aménagement de la place



réfection de la salle de musique et de l'accueil mairie





Rappel historique "année 1903"

Les travaux au cœur de notre village ne datent pas d'aujourd'hui, il y a 100 ans près de notre église se trouvaient un cimetière et une mare comme dans beaucoup de village à cette époque.

Considérant que le cimetière ne répondait plus à aucune des conditions prescrites par le décret du 23 prairial an XII, que sa translation devenait donc indispensable dans l'intérêt de la salubrité publique et qu'il était insuffisant pour une population de 750 habitants, le conseil décidait donc l'achat d'un terrain situé lieu dit "l'entrée de la rue au lin ou l'angle" section F 142.

(Celui ci sera entouré d'un mur de clôture avec grillage
le devis est estimé à 5 600 francs)

Quelques dates :

6 juin 1901 le Conseil décide en principe la translation du cimetière actuel pour raison de salubrité et d'hygiène.

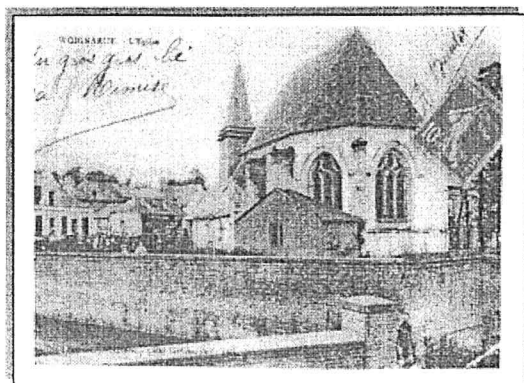
13 février 1902 nomination d'une commission d'études au sujet du choix d'un terrain propice

17 avril 1902 approbation de la promesse de vente faite à Monsieur le Maire, OPAIX Victor, au nom de la commune par Madame *DOURNEL DE BONNIVAL*

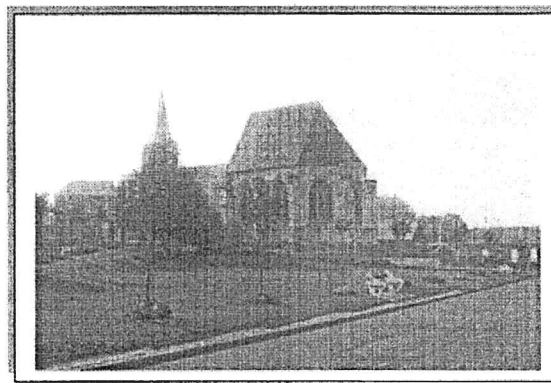
22 mai 1902 Monsieur *NATAN* est choisi comme Agent-voyer cantonal pour la préparation des plans et dossier, ainsi qu'expert surveillant des travaux à exécuter

2 décembre 1903 l'ancien cimetière est supprimé et restera clos pendant 5 ans dans l'état où il se trouve sans qu'il puisse en être fait usage.

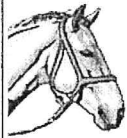
A l'expiration des 5 années, la commune disposera du terrain et y fera planter des arbres sans y faire aucune fouille ou fondation.



Hier



Aujourd'hui



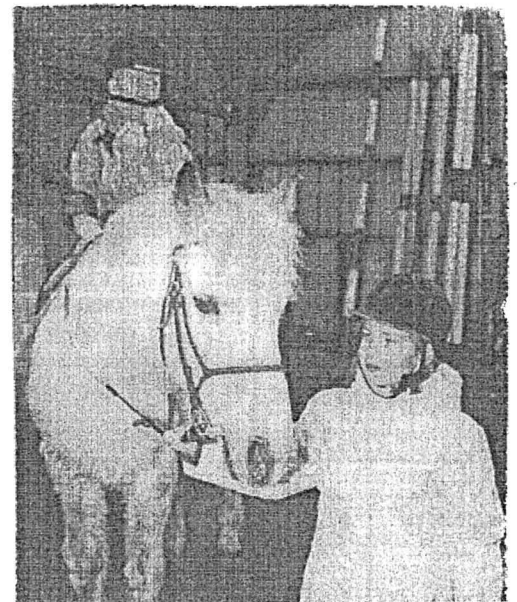
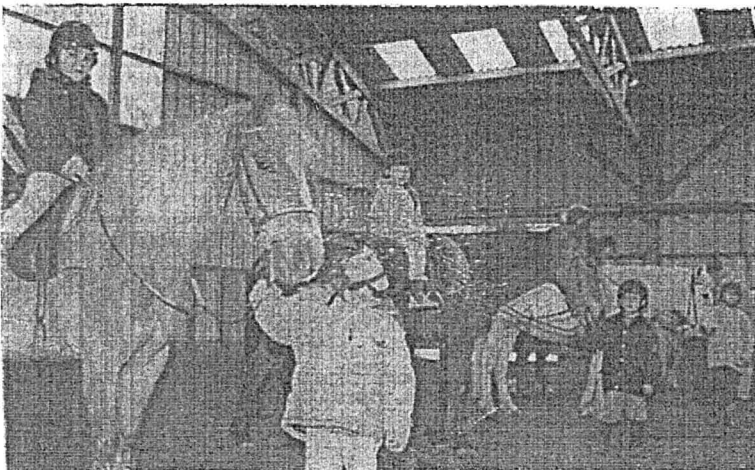
Les enfants de l'école font de l'équitation



Voilà déjà 10 ans que les enfants de 6 à 8 ans scolarisés au groupe scolaire de Woignarue fréquentent le centre équestre de Belloy sur Mer sous les instructions du responsable du club, Monsieur Bernard DELABIE et sous la vigilance de leur institutrice Madame Yveline CLERE

Cette idée pour l'équitation est venue suite à la fermeture de la piscine de Mers-les-Bains en 1993 pour cause de travaux d'une durée d'un an. A la réouverture de la piscine l'année suivante, la directrice de l'époque Madame Annick CHARPENTIER a demandé au Conseil Municipal de continuer les séances de poney en plus des cours de natation, ce qui a été accordé. Depuis ce temps, les enfants bénéficient de séances de poney le mardi et de piscine le vendredi.

Les enfants en démonstration avec leurs poneys (Attila, Idée fixe, Chiquenotte)

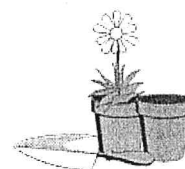


Quelques chiffres :

Les séances de poney sont inscrites au budget 2003 pour une somme de 755 € (4 953 frs) pour 10 séances de 2 heures et 310 € (2 033 frs) pour frais de car.



Village en fleurs



Comme l'an dernier l'association groupera vos commandes de fleurs pour obtenir les mêmes prix que ceux pratiqués aux collectivités.

• Une présentation des plantes sera faite le samedi 26 avril 2003 avec la prise de commandes salle de la mairie de 10 à 12 heures.

• La livraison se fera le dimanche 18 mai 2003 parking de la mairie de 10 à 12 heures, elle sera effectuée par l'horticulteur qui livre les plantations.



• Le paiement sera effectué à la commande.

TARIFS PRINTEMPS 2003

Plantes à massif annuelles barquette de 10 : 2 € 30 (15 f 09)

Œillet d'Inde	Rose d'Inde	Pétunia	Lobélia
Impatiens	Cinéraires	Agératum	Bégonia
Sauge			

Géraniums doubles Géraniums lierres Rois des balcons Fuschias

Bouture godet 8 x 8 **Barquette de 10 : 6 € 50**

Demi-potée Ø 11cm **1 € 18**

Potée Ø 14 cm **2 € 13**



Géraniums de semis simples (1/2 potée Ø 11 cm) 1 € 15

Dahlias nains - Coleus de semis en godet 8 x 8 0 € 33

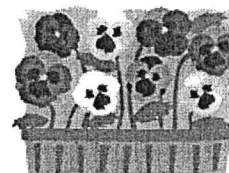
Bégonias tubéreux 0 € 80

Divers plantes de suspension

(bidens - plectranthus - sanvitalia - surfinia - verveine retombante...)

pot de Ø 10 cm 1 € 18

Terreau : 50 litres 5.20 €



Etat Civil

naissance

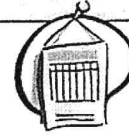
GAUDET Sandra 25 février 2003
DEPOILLY Florian 3 mars 2003

décès

FOURDRIN Gilles 28 février 2003

Calendrier des fêtes

samedi 5 avril Lofo du Centre Aéré
Dimanche 6 avril Marche Club de Gym
Dimanche 27 avril Marché artisanal
organisé par le Jumelage



Attention... Course cycliste

Le Mercredi 16 avril 2003, le Vélo Club Côte Picarde organise une épreuve cycliste comptant pour la Coupe du Monde Espoirs

"La Côte Picarde Professionnelle"

Le départ sera donné à Ault et traversera Onival, Viel-Onival et Hautebut avant de rejoindre Brutelles en direction de Cayeux-sur-Mer, l'arrivée sera effectuée à Mers-les-Bains au terme des 180 Kms.

A cette occasion un arrêté sera prit par la commune interdisant le stationnement des véhicules dans toute la rue de St-Valéry

Les horaires de passage sont :

Départ d'Ault à 12 h 45
sortie Onival 12 h 46
sortie Hautebut 12 h 50
Arrivée à Mers-les-Bains à 17 h



Ramassage ferrailles

Le 1^{er} mercredi matin de chaque mois a lieu exclusivement le ramassage des ferrailles

les objets plastiques et autres encombrants doivent être déposés à la déchetterie d'Ault.



C'EST CHOUETTE LA LECTURE...

Les Catilinaires d'Amélie NOTHOMB

"Ma femme et moi, nous pensions avoir atteint le port. Personne ne viendrait déranger notre solitude dans ce coin perdu au fond de la forêt. Mais il ne faut jamais se croire hors de danger : l'ennemi guettait, en la personne de notre voisin.

Méfiez-vous des voisins, surtout s'ils se taisent avec autant d'obstination que Palamède Bernardin."

Amélie NOTHOMB sait distiller l'angoisse et le suspense, la passion et la cruauté. Hygiène de l'assassin, Le Sabotage amoureux et sa pièce de théâtre Les Combustibles ont imposé son univers implacable, son art de l'affrontement et du dialogue cinglant. Avec ce nouveau roman, Les Catilinaires, elle confirme de manière éclatante un talent hors du commun

disponible en bibliothèque :

Stupeur et tremblements, Métaphysique des tubes

Infos pratiques

Pour la Carte d'Identité et Passeport

- formulaire à remplir
- 2 photos identiques, récentes noir et blanc ou couleur (format 35 x 45)
- un justificatif d'état civil (extrait d'acte ou livret)
- un justificatif de domicile (facture, quittance...)
- pour les parents divorcés, fournir la copie de décision de justice.
- fournir 60 € en timbres fiscaux (pour passeport)

La personne qui désire faire une demande de carte d'identité doit obligatoirement venir en mairie pour y apposer son empreinte digitale.

N'oubliez pas de joindre votre ancienne carte en cas de renouvellement.

En cas de perte d'une pièce d'identité, n'oubliez pas de le déclarer aux services de la gendarmerie ou de polices.

Pour les personnes concernées par les travaux d'assainissement N'oubliez pas de rendre votre croquis pour l'emplacement du regard avant le 31 mars 2003

URGENT →